



# APPEL DE DOSSIERS 2020

## EXPO-VENTE DE LA COULEUR CONTRE LA DOULEUR

Du jeudi 26 au dimanche 29 novembre 2020

### Section Artiste peintre

Pour une 12<sup>e</sup> année consécutive, **Artistes de Cœur** s'associe à la **Fédération des maisons d'hébergement pour femmes** pour la tenue de l'événement **De la couleur contre la douleur 2020**.

C'est dans le cadre des 12 jours d'actions contre la violence faite aux femmes que cette expo-vente de tableaux et de sculptures présentera plus d'une quarantaine d'artistes en arts visuels de styles diversifiés du jeudi 26 au dimanche 29 novembre 2020 au Centre multifonctionnelle de Saint-Lambert (81, Avenue Hopper).

#### Nouveautés cette année pour les artistes peintres

Deux formats de tableaux seront exigés de la part des artistes :

- un seul tableau de format 20 x 20 po de type galerie à 420 \$
- ET tous les autres tableaux auront un format de 10 x 10 pouces de type galerie à 110 \$. (Un minimum de 12 petits tableaux)

Chaque artiste exposant est tenu de vendre un livret de 10 billets à 5 \$ pour le tirage d'une toile offerte par un.e artiste reconnue.

Cette activité vise à rendre l'art accessible tout en participant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence.

La publicité de cet événement sera assurée par la diffusion d'articles dans différents médias régionaux et métropolitains (journaux, radio, télé), par les médias sociaux des Artistes de cœur et aussi par ceux des artistes exposants (Facebook, Instagram) et par notre site Web. Aussi des cartons d'invitation seront distribués le plus largement possible à travers différents lieux publics.

Nous vous proposons un exemple de présentation de dossier et nous vous invitons à l'utiliser pour déposer votre dossier d'artiste en prévision de cet événement en consultant le document *CV-Delacouleurcontreladouleur2020.pdf*.

Votre comité organisateur



## DOSSIER D'ARTISTE PEINTRE

Outre le **formulaire d'inscription dûment complété**, chaque dossier soumis comprendra :

- Votre CV artistique sur deux pages maximum et votre démarche de création sur une page;
- 4 photos imprimées de bonne qualité et représentatives d'œuvres récentes dans le style que vous proposerez d'exposer, chaque photo est imprimée sur une feuille 8 1/2 x 11 po;
- Une enveloppe pré-affranchie si vous désirez récupérer votre dossier;
- Deux chèques libellés au nom de *Artistes de cœur*  
85 \$ (frais de participation)      15 \$ (frais d'étude de dossier - non remboursable)

P.S. : Ne pas insérer d'autres types de documents de type promotionnel comme cartes de souhait, dépliants, etc.  
Nous n'en tenons pas compte.

**Date limite de remise des dossiers : 15 mars 2020**

\* \* \*

## COMITÉ DE SÉLECTION

Afin de monter une exposition intéressante, il est demandé à chacun de fournir un dossier d'inscription qui sera examiné par un comité de sélection composé de professionnels dans le domaine des arts visuels.

La sélection des participants à l'expo-vente **De la couleur contre la douleur** se fera en considérant les critères suivants :

- Une pratique artistique régulière;
- La cohérence de l'ensemble des œuvres présentées;
- La création d'œuvres originales et personnelles;
- La qualité de la présentation du dossier;
- La diversité des styles et des sujets de l'ensemble des dossiers reçus.



## ENGAGEMENT DE L'ARTISTE SÉLECTIONNÉ.E

### Production ARTISTE PEINTRE :

- Produire un **tableau de 20 x 20 po.** de type galerie (cotés de 1,5 po d'épaisseur).  
ET  
Produire un **minimum** de 12 tableaux, **maximum** 20 tableaux de 10 x 10 po. de type galerie (cotés de 1,5 po d'épaisseur).
- **À noter :** aucun tableau supplémentaire ne sera accepté. Uniquement ceux enregistrés au délai requis seront autorisés à la vente.
- **Tableaux** non encadrés, peints sur les cotés, identifiés à l'endos.
- **Œuvres sur papier :** doivent être marouflées sur des toiles de type galerie.
- **Vente :** 20 % du prix de vente sera versé à la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, pour chaque tableau vendu.

### Frais de participation :

- **85 \$** pour diverses dépenses reliées à cette exposition dont un répertoire d'artistes participants (**remboursable** si votre candidature n'est pas retenue).
- **15 \$** pour les frais d'étude de dossier (**NON remboursable**).
- **50 \$** pour la vente d'un carnet de 10 billets de tirage. Chaque artiste s'engage à remettre ce montant peu importe le nombre de billets vendus.

### À NOTER :

Les dossiers sans chèque seront ignorés et les dossiers qui nous parviendront après le 15 mars 2020 ne seront pas considérés. Le cachet de la poste fera foi de la date.

**Au moment du montage de l'exposition, le comité de sélection se réserve le droit de retirer les œuvres qui ne répondent pas aux critères de sélection.**

### Autres engagements :

- **Fournir** le matériel électronique requis selon les délais demandés.
- **Livrer ses tableaux** le matin du montage, le mercredi 25 novembre 2019, entre 9h et 12h, sur les lieux de l'exposition, de préférence dans une boîte de format 11 x 17po.
- **Être présent.e** lors du vernissage (le jeudi 26 novembre 2020, de 18h à 21h) et lors du finissage (le dimanche 29 novembre 2020, de 13h à 17h).
- **Effectuer**, en plus du vernissage et du finissage, **un bloc de 2 heures de garde** durant les heures d'ouverture de l'exposition.
- **L'artiste accepte** que ses œuvres puissent être utilisées pour tous documents publicitaires ou promotionnels de l'événement incluant le site Web de l'organisation et de la FMHF.

### ACCEPTATION

- **Chaque candidat.e**, qu'il soit retenu.e ou non, en sera avisé.e dans la semaine du 3 avril 2020.
- **Les dossiers non retenus** seront retournés (incluant le chèque de 85 \$) par la poste à ceux et celles qui auront joint une enveloppe-retour pré-affranchie.
- **Pour les dossiers sans enveloppe-retour** pré-affranchie, le chèque de 85 \$ sera détruit.
- Pour de plus amples renseignements, visitez le site [www.fede.qc.ca](http://www.fede.qc.ca) sous la rubrique Actualités, la page Facebook d'Artistes de cœur, le site Web [www.artistesdecœur.com](http://www.artistesdecœur.com), ou communiquez avec nous à [artistesdecœur@gmail.com](mailto:artistesdecœur@gmail.com).



# FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2020

**ÉTAPE 1 :** Imprimer ce formulaire, le remplir et le signer. Vous devez nous le faire parvenir par la poste au plus tard le 15 mars 2020 à l'adresse suivante :

**Artistes de cœur 2020**  
**À l'attention de : Sylvie Pelletier**  
**1617, rue Lavoie, Varennes, QC J3X 1M9**

**ÉTAPE 2 :** Inclure les 2 chèques (libellés au nom *Artistes de cœur*) :  
85 \$ pour les frais de participation et 15 \$ pour les frais d'étude de dossier.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone résidence : \_\_\_\_\_ Travail : \_\_\_\_\_ poste \_\_\_\_\_ Cell. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Site Web : www. \_\_\_\_\_ Ou www.facebook.com/ \_\_\_\_\_

## ENGAGEMENT DE L'ARTISTE PEINTRE (vous devez cocher chaque énoncé)

- Je m'engage à faire parvenir mon dossier d'artiste **au plus tard le 15 mars 2020** (étape 1).
- Si je suis sélectionné.e**, je m'engage à exposer un tableau de format 20 x 20 po selon les critères de production exigés, et à le vendre au coût de 420 \$
- Si je suis sélectionné.e**, je m'engage à exposer au minimum 12 tableaux et au maximum 20 tableaux de 10 x 10 po, selon les critères de production exigés, et à les vendre au coût de 110 \$ chacun.
- Si je suis sélectionné.e**, je m'engage à vendre un carnet de 10 billets de tirage à 5 \$ et à remettre 50 \$ lors de la livraison de mes tableaux le 25 novembre 2020 **peu importe** le nombre de billets vendus.
- Si je suis sélectionné.e**, je m'engage à fournir le matériel électronique requis (démarche artistique et photos de qualité professionnelle d'au moins quatre de mes œuvres et une photo de moi) **au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2020**.
- Si je suis sélectionné.e**, j'accepte de faire le don de 20 % du produit de chaque tableau vendu lors de l'exposition à la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes du Québec. Un reçu pour fin d'impôts sera émis par la FMHF.
- Si je suis sélectionné.e**, j'accepte que les photos de moi et de mes œuvres soient utilisées dans le matériel publicitaire préparé pour l'événement de cette année et celui de l'an prochain (2020 et 2021).
- Si je suis sélectionné.e**, je m'engage à être présent.e au vernissage et au finissage. Aussi, je me rendrai disponible pour un bloc de 2 heures afin d'accueillir les visiteurs durant l'exposition et de servir les clients éventuels.
- Si je suis sélectionné.e** je m'engage à récupérer mes tableaux au moment du décrochage.  
**Artistes de cœur n'est pas responsable des œuvres non récupérés.**

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_